

Que respire-t-on exactement autour de la raffinerie de Donges ?

[Ouest-France](#) Thierry HAMEAU. Publié le 09/10/2021 à 09h58

Air Pays de la Loire a mesuré le niveau des substances volatiles autour site Total Énergies de Donges. Le rapport final, très technique, présente des résultats variables. La raffinerie rassure. Des riverains s'inquiètent.

La raffinerie de Donges est à l'arrêt depuis près d'un an mais en 2020, Air Pays de la Loire a pu effectuer une série de mesures des rejets volatils. Le résultat vient d'être publié. |



ARCHIVES OUEST-FRANCE (COLLECTION ÉCOMUSÉE DE SAINT-NAZAIRE)

À la demande de Total Énergies, [Air Pays de la Loire](#) a étudié, pendant près d'un an, en 2020, le niveau des Composés organiques volatils dans l'environnement de la raffinerie de Donges. Ces COV sont ces molécules composées d'hydrogène, carbone (hydrocarbures) d'azote, de chlore ou de soufre qui flottent dans l'air avant de s'évaporer.

À haute dose, ils « **peuvent provoquer des irritations, une diminution de la capacité respiratoire et des nuisances olfactives** », selon le ministère de la Transition énergétique. Le sujet est donc sérieux.

[L'étude d'Air Pays de la Loire, publiée en septembre 2021](#), confirme, sans surprise, « **l'influence** » du site industriel sur son environnement, mentionnant des « **élevations**

brèves (une à quatre heures) de concentrations de polluants qui surviennent ponctuellement quand le site de mesure est sous le vent des installations ».

La mesure des composés volatils est assurée, quatre fois par an, sur neuf points de mesure autour de la raffinerie, complété par six autres points depuis 2020. Quinze en tout désormais.

L'ombre de la surmortalité

Parmi les composés volatils, le benzène est l'un des plus nocifs. Sa présence est « **en moyenne cinq fois inférieure à la valeur limite** » sur le principal site de mesure (rue Pasteur à Donges), selon l'étude. Elle est aussi « **inférieure à la même valeur limite** » lors de mesures ponctuelles sur dix semaines. Ces données apparaissent encourageantes pour le pétrolier, qui se félicite de « **sa maîtrise des émissions du site** » et observe que « **l'ensemble des points, au niveau des habitations, est meilleur que l'objectif de qualité de l'air** ».

Pour [l'ADZRP](#), une association dongeoise des riverains, le compte n'y est pas. Elle estime notamment qu'« **avec seulement dix semaines de mesures, il est impossible d'affirmer que le seuil n'est pas dépassé** », en particulier dans un quartier de la commune. Elle remarque aussi que « **des zones peu peuplées sont suréquipées en capteurs** », ce qui pourrait masquer une réalité.

Certaines émissions de polluants échappent-elles aux contrôles ? Le sujet est sensible, alors qu'une Étude de zone se prépare depuis la découverte, en 2018, d'une [surmortalité par cancers dans la région nazairienne](#).

Dans ce contexte, la Dréal (l'État) a adressé, en octobre 2020, un courrier recommandé à Total Énergies pour lui demander de mettre en place « **une surveillance, en continu, des COV sur au moins deux stations les plus représentatives** ». Sur ces mesures en continu de COV, la préfecture avait aussi demandé la présentation des éléments techniques « **sous quatre mois** » en souhaitant « **une échéance à janvier 2022** ».

Depuis, ce dossier semble au point mort. Le 24 septembre, une commission de suivi de site a réuni l'industriel, les autorités de l'État, les collectivités et les riverains pour évoquer l'activité et les projets du site. Selon la direction de Total Énergies, « **il a été convenu d'attendre les résultats 2022 pour évaluer le besoin de renforcer le dispositif, par une mesure en continu** ». Une proposition que la Dréal présente comme « **recevable** », puisque la raffinerie est restée à l'arrêt en 2021.